

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Garde républicaine

**Décision n° 10094 du 4 avril 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : IOCJ1204624S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 180685 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128633S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2012 :

Le Blay, Jean-François Nigend : 69 804 Numéro de livret de solde : 5 271 364

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2012 :

Lebarbier, Bertrand Nigend : 158 309 Numéro de livret de solde : 8 015 755

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2012 :

Trancart, Julien Nigend : 187 870 Numéro de livret de solde : 8 046 292

Fait le 4 avril 2012.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,*
PHILIPPE SCHNEIDER